

Les Lilas, le 28 mars 2012

Aux organisations de protection animale

Réponse du Front de Gauche de la planification écologique

Vous nous interrogez sur les aspects de notre programme politique en faveur de la protection animale et de leurs droits, ainsi que sur la manière de les mettre en œuvre.

Notre programme est cohérent parce qu'il est articulé autour de la planification écologique. Le Front de Gauche considère effectivement que crise écologique et crise sociale n'ont qu'un seul et même responsable, le capitalisme et sa logique productiviste. Cette recherche de rentabilité frappe les hommes et la nature.

Aspect central du programme du Front de Gauche, la lutte contre le réchauffement climatique est un des éléments politiques qui fonde notre programme : sortie des énergies carbonées (plan massif de fret ferroviaire, réaménagement du territoire etc.), économies d'énergie (réhabilitation énergétique de 500 000 logements par an, interdiction des pollutions lumineuses type publicité ou enseignes etc.), développement du transport en commun, réouverture des gares de proximités...

La planification écologique est notamment une méthode pour remettre l'Humain au centre des décisions. C'est donc tout à la fois une méthode de débat et de décision. Les débats de planification écologique auront lieu à tous les niveaux, local comme national. Tous les Français seront invités à y participer. Les questions les plus lourdes de conséquences à long terme seront tranchées par référendum pour être intégrée au sein de la loi de planification écologique qui sera votée par l'Assemblée Nationale. Nous sommes tout à fait confiant dans le fait que les Français sont largement opposés à la maltraitance animale et qu'ils sauront le faire savoir.

Le Front de Gauche s'engage notamment à ce que les textes de loi qui ont déjà été votés soient appliqués (non utilisation des cages individuelles pour la gavage par exemple) et que les décrets d'application qui manqueraient soient signés. Nous ne pouvons signer en l'état la Déclaration Universelle des Droits de l'Animal qui

ne nous semble pas être un texte qui puisse avoir une portée constitutionnelle. Néanmoins, nous partageons un certain nombre de ces principes.

La coexistence entre l'Homme et son milieu naturel est évidemment essentiel, ne serait-ce que pour la survie de la civilisation humaine. A ce titre, la maltraitance ou la rupture avec les équilibres biologiques est contraire à ce principe. Il est effectivement absurde de continuer à avoir deux définitions dans la législation française à ce sujet. Les animaux seront bien considérés comme des êtres sensibles. « Les animaux sont des êtres sensibles », reconnaît l'article L214 du code rural, adopté en 1976. Leur capacité à ressentir les *stimuli* (comme la souffrance) est comparable à la nôtre. Cela place l'être humain en situation de responsabilité dans ses interactions avec eux. Les êtres vivants sensibles ne peuvent être considérés comme des machines biologiques. Les conditions de vie des animaux – dont par ailleurs nous tirons de multiples ressources et services – doivent être améliorées pour prendre en compte cette donnée.

A partir du moment où nous nous engageons à appliquer la loi, les représentants de l'Etat en seront les garants. Ils seront sensibilisés et formés en conséquences.

En ce qui concerne les pratiques d'élevages, le Front de Gauche a un programme très développé de sortie de l'agriculture et de l'élevage intensif pour revenir à une agriculture paysanne relocalisée. Il faut que nous puissions sortir de la recherche du profit immédiat qui conduit à produire de la nourriture malsaine pour les consommateurs comme pour l'environnement (intrants, traitement des animaux en batterie, mutilations, etc.). Nous reviendrons donc progressivement vers un mode d'élevage biologique qui s'oppose à l'élevage en batteries actuel.

Pour le Front de Gauche, les fourrures ou les peaux, qui sont principalement des produits de luxe, seront un débouché (limité) de l'élevage. Les cuirs végétaux seront développés. Les citoyens français seront d'ailleurs sensibilisés à une consommation moins carnée.

Les restaurations collectives devront fournir une alternative végétarienne à chaque repas. Elles seront également un des débouchés des productions équilibrées et de l'agriculture biologique. Elles seront invitées à favoriser l'accès de toutes et tous à leurs produits. Nous voulons que l'éducation au goût puisse jouer un rôle plus important de la restauration collective et un lieu d'éveil et de culture également pour nos enfants.

En ce qui concerne la pêche nous sommes effectivement favorables à sa désintensification qui favorise aujourd'hui les grands chalutiers destructeurs pour les ressources et la biosphère marine en générale. Les subventions seront progressivement réorientées en conséquence vers des modes de pêches plus créateurs d'emplois et en phase avec l'état des ressources halieutiques et de leurs préservations. La

réglementation de l'aquaculture sera également revue (densité, alimentation, manipulation).

Enseignement et Recherche

Le Front de Gauche engagera la recherche vers les systèmes qui permettraient de ne plus expérimenter sur les animaux, vers des méthodes substitutives et appliquera systématiquement ces méthodes lorsqu'elles auront prouvées leurs validités dans le respect des lois de bioéthique. La directive REACH est très insatisfaisante dans les autorisations qu'elle laisse en place et les usages qu'elle permet. Nous nous y sommes opposés au Parlement européen et nous reviendrons largement dessus, y compris s'il le faut, en y désobéissant. Au niveau européen également, les directives favorables écologiquement seront appliquées (commercialisation des cosmétiques par exemple). L'école sera un lieu où se fera l'apprentissage de la relation de l'Homme à son environnement, et donc de sa relation aux animaux.

Spectacles et loisirs

Un certain nombre de nos députés se sont fortement mobilisés à l'Assemblée Nationale contre les pratiques sportives cruelles. C'est notamment le cas de Martine Billard qui a déposé un projet de loi interdisant la corrida, aujourd'hui exception légale à l'exercice de sévices sur les animaux. En ce qui concerne les zoos, nous sommes favorables à la construction de réserves naturelles en France qui viendraient remplacer les zoos fermés où les animaux sont en captivité. Ils pourront être des lieux à la fois de découverte, de préservation d'espèces menacées comme de recherche, tout particulièrement sur la réintroduction des animaux dans leur habitat naturel. La protection des espèces en danger sera renforcée : espèces migratrices, réintroduction du loup par exemple etc.

Nous nous prononçons également contre la chasse à courre et pour une régulation effective de la chasse, avec des restrictions sur les espèces dont l'équilibre est menacé (retour sur les dérogations accordées sous la présidence de Nicolas Sarkozy). Le déterrage des animaux sera empêché, tout comme l'égrainage et le lâcher d'animaux. La régulation des « nuisibles » se fera de façon privilégiée par la stérilisation (pigeonniers contraceptifs, stérilisation chimique des animaux errants etc.). Nous pensons également à renforcer les services publics de gestion des forêts, notamment le renforcement du nombre de gardes forestiers qui subissent aujourd'hui les attaques du libéralisme.

Les courses d'animaux seront mieux contrôlés et la mise à mort interdite. De la même manière, la maltraitance des animaux de compagnie sera très fortement sanctionnée et les conditions d'accueil des animaux abandonnés revues : construction de nouveaux refuges notamment (dont des spécifiques pour les animaux sauvages), interdiction des ventes par petites annonces. Les refuges et les fourrières débordent aujourd'hui. Nous proposons de

remettre à plat l'organisation des élevages et d'interdire la création de nouveaux centres si, effectivement, l'offre d'animaux est supérieure aux foyers pouvant les accueillir. Les ventes qui sont aujourd'hui interdites seront contrôlées plus sévèrement et les forces de l'ordre formées en conséquences.

Réserves naturelles

Le Front de Gauche apporte une attention centrale dans son programme de planification écologique à la préservation de la biodiversité qui constitue un socle impératif à la vie humaine et à sa stabilité dans le temps (voir notamment les réponses apportées à la Fondation ROC à ce sujet). Nous allons donc prolonger et développer très largement les lois en vigueur en France métropolitaine et dans les DOM TOM : parcs naturels, protections des espèces, réserves, protections du littoral etc. Nous pensons également que la préservation de la biodiversité (notamment la continuité des trames vertes et bleues) doit pouvoir être opposable, dans des conditions à discuter, à différents projets de construction.